ASSOCIATION « LES POUDRIERS D'ESCAMPETTE »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 12 FEVRIER 2018

Le 12 février 2018, les membres de l'association « Les Poudriers d'Escampette » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président, Christian COSTA qui ouvre cette Assemblée à 9 h 45. Béatrice Bigot est secrétaire de séance.

Le Président présente les 7 membres du Bureau et les 7 autres membres du Conseil d'administration.
Il informe que 46 adhérents sont présents + 26 pouvoirs soit 72 voix représentées sur 101 adhérents.
Le quorum de 25 % est largement dépassé, l'assemblée peut valablement délibérer

Une copie du projet de modifications des statuts a été remise à chaque participant lors de l'émargement à l'entrée de la salle.

Les principales propositions de modification des statuts sont présentées lors d'un diaporama

- Article 2 → Modification de l'entité juridique (ex Groupe SNPE..)
- Article 3 → Mise à jour de l'adresse du siège social (rue et non avenue)
- Articles 5 et 7 → Notion de membres actifs, qui regroupent indifféremment les adhérents du Bouchet et les Vertois
- Articles 8 et 12 → Le montant de la cotisation annuelle, qui sera fixé par le Conseil d'Administration lors du dernier trimestre pour application au 1er janvier de l'année suivante
- Article 14 → Passage à 3 représentants des membres actifs « retraités Vertois » (au lieu de 2)
  → Le C.A. se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Président ou à la demande des 2/3 de ses membres
- Article 15 → Passage du Bureau à 7 membres (1 vice-président pour les adhérents du Bouchet et un vice- président pour les Vertois
  → Le bureau se réunit autant que de besoins ou à la demande de 2/3 de ses membres
- Article 16 → Remboursement élargi pour les indemnités à des missions particulières dont le plafond annuel est fixé pour des frais de transport ou de restauration par le C.A.

• *Remarque : Un adhérent propose que le montant des cotisations soit décidé à l'A.G de l'année en cours pour l'année suivante*

•• Toutes les modifications sont approuvées à l'unanimité

Le Président lève la séance à 10 h

A Vert le Petit, le 5 mars 2018

La Secrétaire de Séance

Béatrice BIGOT

Le Président de Séance

Christian COSTA